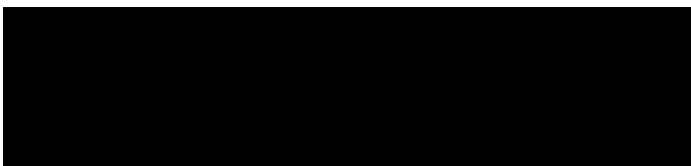




PAR COURRIEL

Québec, le 19 décembre 2025



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2025-2026.293



Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 12 novembre dernier visant à obtenir les informations suivantes :

1. Le nombre de rencontres s'étant tenu, entre le 1^{er} janvier 2022 et aujourd'hui, entre le ministre, un membre de son équipe ou un membre du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et un représentant de chacune des organisations suivantes, incluant les lobbyistes-conseils et les lobbyistes des organisations comme : TELUS Santé (incluant ses prédécesseurs légaux, dont Solutions Mieux-être LifeWorks), dialogue et GreenShield.
2. Pour chacune des rencontres identifiées au point 1 de la présente demande, vous désirez obtenir la date de la rencontre, les participants présents, les sujets abordés ainsi qu'une copie du compte-rendu, si disponible.
3. Une copie de toute communication écrite (documents, lettres, notes, courriels, lettres, textos, etc.) en lien avec les avis d'appels d'offres 2023-7527-01-01 et 2025-8147 entre un membre du cabinet du ministre de la Santé ou un membre du MSSS, et l'une des entreprises mentionnées au point 1, incluant les lobbyistes-conseil et les lobbyistes d'organisation, entre le 1^{er} janvier 2022 et aujourd'hui;

... 2

4. Une copie de toute communication écrite (documents, lettres, notes, courriels, lettres, textos, etc.) en lien avec les avis d'appels d'offres 2023-7527-01-01 et 2025-8147 entre le 1^{er} janvier 2022 et aujourd'hui, entre un membre du cabinet du ministre de la Santé ou un membre du MSSS, et un représentant administratif ou politique des ministères ou organismes suivants : le Conseil du Trésor, le Centre d'acquisitions gouvernementales, Santé Québec; le ministère du Conseil exécutif, le Cabinet du premier ministre.
5. Une copie de toute communication écrite (documents, lettres, notes, courriels, lettres, textos, etc.) en lien avec les avis d'appels d'offres 2023-7527-01-01 et 2025-8147 entre le 1^{er} janvier 2022 et aujourd'hui, entre un membre du cabinet du ministre de la Santé ou un membre du MSSS, et tout autre intervenant que ceux mentionnés aux points 1 et 4.

Vous trouverez ci-joint un document répondant aux points 1 et 2 de votre demande. Également, un autre document recensé pour ces points de votre requête ne peut vous être communiqué puisqu'il appartient à un tiers et ne peut être divulgué sans son consentement conformément aux articles 23 et 24 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ., c. A-2.1.

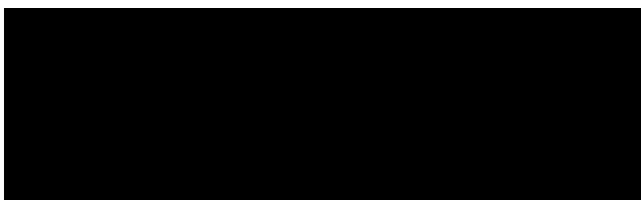
Par ailleurs, d'autres documents répertoriés ne peuvent vous être transmis en vertu de l'article 48 de la Loi sur l'accès puisqu'ils relèvent davantage de la compétence du Centre d'acquisitions gouvernementales. Ainsi, nous vous invitons à formuler votre demande auprès du responsable de l'accès aux documents de cet organisme dont les coordonnées sont disponibles à l'adresse ci-dessous :

Monsieur Mathieu Chabot
Secrétaire général et directeur
150, boulevard René-Lévesque Est 18^e étage
Québec (Québec) G1R 2B2
Téléphone : 866 476-4224, poste 4015
mathieu.chabot@cag.gouv.qc.ca

Vous trouverez, annexés à la présente, l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la Loi sur l'accès ainsi que les extraits de la loi sur les dispositions invoquées

Veillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur de l'accès à l'information et de la propriété intellectuelle



Julien Sirois

p. j. 3